

CHANGER DE FOURNISSEUR D'ÉNERGIE C'EST :



Gratuit

La souscription à nos offres d'énergie ne vous coûte pas un centime.



Sans coupure

Aucune intervention technique n'est nécessaire pour changer de fournisseur. Vous gardez la même installation et tout se fait à distance.



Sans engagement

Vous pouvez changer de fournisseur d'énergie à tout moment sans frais.



Rapide

Vous pouvez souscrire en ligne ou par téléphone en 5 minutes. C'est tout ! Le nouveau fournisseur se charge de toutes les démarches pour vous.

Bénéficiez de ces offres exclusives en devenant Amicaliste pour seulement

10€ par an !



DEVENIR AMICALISTE :

C'est aussi le cinéma, les loisirs, le sport et la détente à prix réduit toute l'année !

En partenariat avec :

 Place des
Energies

 AMICALE CHV

**RÉALISEZ DES ÉCONOMIES
SUR VOTRE FACTURE
D'ÉNERGIE !**



Grâce à l'Amicale du Centre Hospitalier de Valenciennes

www.amicale-energie.com

www.amicale-energie.com



NOS PERMANENCES

PERMANENCES

Venez découvrir les offres exclusives de gaz et d'électricité

LIEU :
Bureaux de l'Amicale
Hôtel Dieu

Jeudi 25 mai 2023

&

Jeudi 1^{er} juin 2023

de 12h15 à 15h

COMMENT EN PROFITER ?

1. Pour en profiter, rendez-vous sur www.amicale-energie.com, par téléphone au **09 80 80 23 80⁽¹⁾**, ou venez aux permanences les **jeudis 25 mai et 1^{er} juin 2023 à 12h15**.
2. Vous remplissez le formulaire pour une demande d'étude gratuite et sans engagement.
3. Vous êtes recontacté par un courtier en énergie. Il analysera votre facture d'électricité et / ou de gaz pour vous dégoter l'offre la plus attrayante et adaptée à vos besoins.
4. Vous validez l'offre ? Vous n'avez plus à vous soucier de la suite, Place des Energies s'occupe de l'ensemble des démarches administratives.

NOUS CONTACTER

Pour plus d'informations :



09 80 80 23 80⁽¹⁾
valenciennes@placedesenergies.com



Agence de Valenciennes :
11, rue du Quesnoy
59300 Valenciennes

Horaires :

Lundi : 13h-18h

Du mardi au vendredi : 9h30-13h/ 14h-18h



LISTE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- ▶ Votre facture d'énergie
- ▶ Votre RIB
- ▶ Votre relevé de compteur

⁽¹⁾ Numéro non surtaxé.